

- ② Le mot du Président
- ③ Badges de déchetteries
- ④-5 Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD)

- ⑥ Du tri au recyclage
- ⑦ Compostage en établissement
- ⑧ Gobelets réutilisables

Recette "anti gaspi"

Samedi 2 juin Portes ouvertes



Le mot du Président

Pour la 5ème année consécutive, la TEOM* n'augmentera pas.

Tous les efforts de gestion mis en place depuis de nombreuses années commencent à montrer leur efficacité. Et pourtant, depuis 2014, nos dépenses ont été soumises à d'importantes augmentations :

	Avant	Maintenant	Augmentation	€ en + par an
Coût de traitement des déchets	57 €/tonne	64.5 €/tonne	+ 13%	+ 300 000 €
Taxe d'enfouissement	10 €/tonne	16 €/tonne	+ 60 %	+ 180 000 €
Gasoil	1.13 €/litre	1.38 €/litre	+ 22%	+ 140 000 €

Nous avons également subi une augmentation de la TVA et une diminution des subventions que nous recevons pour le tri.

En tout, c'est **700 000 €** de dépenses supplémentaires que nous subissons chaque année.

Pour compenser ces nouvelles charges, nous avons pris de nombreuses mesures :

- remplacement plus fréquent du matériel pour diminuer les frais de maintenance,
- achat de camions à double compartiment nous permettant de collecter les ordures ménagères et les produits triés au cours de la même tournée,
- distribution de bacs jaunes pour favoriser le tri,
- rationalisation des tournées,
- agrandissement des déchetteries...

Mais tout ce travail ne peut porter ses fruits que si chacun d'entre nous fait les efforts nécessaires pour diminuer la quantité d'ordures ménagères. Depuis 2014 nous avons baissé le volume de ces ordures de près de 13% et nous avons fortement augmenté le volume des produits triés.

Dans un an la nouvelle usine départementale de tri va entrer en service. Dans le même temps, les consignes de tri seront simplifiées et de nouveaux emballages seront à jeter dans le bac jaune. Ce sont autant de produits qui n'iront plus gonfler les ordures ménagères.

Vous voyez, nous avons mis en place tous les outils ; mais si nous voulons conserver un service de qualité sans augmenter la taxe payée par chacun de nous, de nouveaux efforts sont nécessaires.



Jean-Pierre
MOMCILOVIC

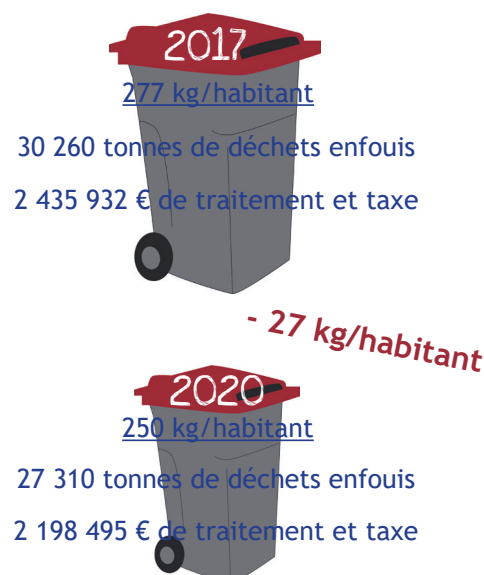
Objectif - 27 kg/habitant d'ici 2020

Aujourd'hui, notre territoire produit 277 kilos de déchets enfouis par an et par habitant. Si nous parvenons d'ici 2020 à descendre à 250 kg, nous pourrions maintenir la taxe à ce niveau pendant plusieurs années encore. Les résultats sont entre vos mains !

- Si vous respectez les consignes de tri en mettant dans le bac jaune tous les produits recyclables (et seulement les produits recyclables),
- Si vous modifiez vos habitudes en vous procurant par exemple un composteur, ou des poules si vous habitez à la campagne,
- Si vous mettez tous vos emballages en verre (bouteilles, flacons, boîtes et pots) dans l'un des 300 containers répartis sur notre territoire,
- Si vous faites un petit effort (et de grosses économies) en gaspillant moins,

Alors, tous ensemble, nous y arriveront.

Vous pouvez être certains que nous rechercherons chaque jour de nouvelles solutions pour limiter nos dépenses ; alors permettez-moi de compter sur vous, pour chaque jour limiter vos déchets.



Gain = 237 437 €

* TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Les badges de déchetteries

Rappel

Depuis le mois de mars, nous distribuons les nouvelles cartes d'accès en déchetteries. Pour ceux qui ne se sont pas encore procurés ce badge, vous pouvez en faire la demande :

- directement aux bureaux du SICTOM
- par courrier : Service Cartes de déchetteries
Rue du Terrier - 03 410 DOMERAT
- par mail : cartes.dechetteries@sictomrm.fr
- via un formulaire sur notre site internet : www.sictomrm.com

Quelle que soit la solution retenue, merci de vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

"Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le service «carte d'accès en déchetteries» - rue du Terrier - 03410 DOMERAT - 04.70.64.23.80 - cartes.dechetteries@sictomrm.fr"



Utilisation

Ces nouveaux badges sont des cartes sans contact, plus fiables sur la durée.

Il vous suffit de présenter votre badge devant le lecteur afin de faire ouvrir la barrière (pour les déchetteries de Commentry, Domérat et Prémilhat) ou de le présenter au gardien pour les plus petites déchetteries.

Manifestation éco-responsable

Comité des Fêtes **CHAMBLET** Dimanche 18 mars Randonnée des Pissenlits

Pour la 1ère année, le comité des fêtes de Chamblet, en partenariat avec le SICTOM, a organisé une manifestation éco-responsable en utilisant de la vaisselle compostable, afin de se rapprocher d'une manifestation "Zéro déchet".

Cette initiative, qui reste à améliorer pour de futures manifestations, a été très bien accueillie par le public.

Nous remercions également l'ensemble des bénévoles du comité des fêtes pour son implication dans ce dispositif.

LES GOBELETS RÉUTILISABLES

L'utilisation de gobelets réutilisables lors de manifestations, et autres festivités, est un geste éco-responsable favorisant la réduction des déchets.

Les associations désireuses d'adopter cette solution peuvent nous contacter au 04 70 64 23 80.

L'aide à l'acquisition de gobelets réutilisables est plafonnée à 250 € ou à hauteur de 25 % de la commande globale. Le SICTOM se charge du devis, de la commande, et de la réception de la marchandise.

Pour un souci d'organisation, merci de nous contacter bien en amont de votre manifestation.



Spectacle à l'attention des maternelles

Lundi 28 mai et mardi 29 mai

Des enfants de maternelle de notre territoire vont assister à un spectacle ludique et interactif sur le tri des déchets.

Ce spectacle, proposé par la troupe du "Petit Théâtre Vert" met en scène Julie qui va découvrir que tous les déchets ne se jettent pas à la poubelle. Aussi, avec l'aide de Cristal et de Papicadeau, Julie va vivre une aventure riche en rebondissement dont les enfants seront les témoins et les acteurs !



Poule belle la vie

Épisode n° 5 :

5^{ème}

Le SICTOM vous propose d'accueillir 2 amis galinacés au sein de votre foyer.

**1 poule achetée (entre 9 € et 10 €) =
1 poule offerte**

Afin de bénéficier de cette offre, vous devez remplir deux conditions :

- donner à vos poules en plus du grain, vos restes de repas,
- ne pas les manger pendant au moins 1 an.

Elles vous donnent un oeuf frais tous les matins et vous débarrassent de vos déchets alimentaires.

Comment vous inscrire ?

Il vous suffit de téléphoner au SICTOM au 0 800 500 271 (appel gratuit depuis un téléphone fixe) de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h.

Les inscriptions se feront le mardi 22 mai.

(Il est inutile d'appeler en dehors de ces dates car aucune inscription ne sera prise).

Les poules seront à récupérer le samedi 2 juin de 9h à 12h au SICTOM. Le reste des modalités vous sera expliqué lors de votre inscription. **(offre limitée aux 100 premiers inscrits)**

Les foyers ayant adopté des poules les années précédentes ne peuvent pas postuler cette année, afin de laisser une chance à tout le monde.

Merci de votre compréhension.



du Développement Durable

Journée portes ouvertes du SICTOM : Samedi 2 juin 2018

Sur le site du SICTOM Région Montluçonnaise
Rue du Terrier à DOMERAT

9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (libre accès)
Visite du village du tri, de la récupération et du compostage
Exposition, démonstration...



*Journée animée par la
compagnie "LA VOLGA"*

Toute la journée

De 9h à 12h

TROC'PARTY

Venez nombreux déposer des objets ou tout simplement récupérer un article qui vous plaît. C'est l'occasion de chiner sans dépenser le moindre sous !

Tout article non récupéré le samedi soir sera donné à des associations.



Visite du site en calèche

- départs échelonnés sur la journée



Récupération des poules

Stand d'artisans locaux travaillant à partir de récupération

Venez nombreux !

Visite du site d'enfouissement de Villeneuve à Maillet
départ du SICTOM Région Montluçonnaise :

Merci de vous présenter 1/4 d'heure avant le départ
(transport assuré par le SICTOM, dans la limite des places disponibles)

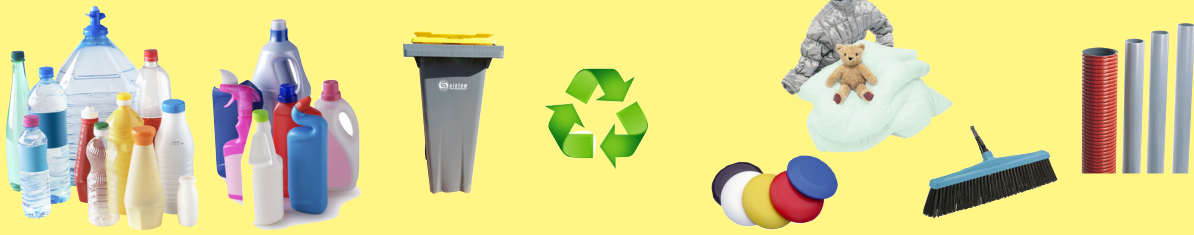
- départ à 9h15 retour 11h15
- départ 13h45 retour 15h45
- départ 14h45 retour 16h45



Du tri au recyclage

La 2ème vie des emballages

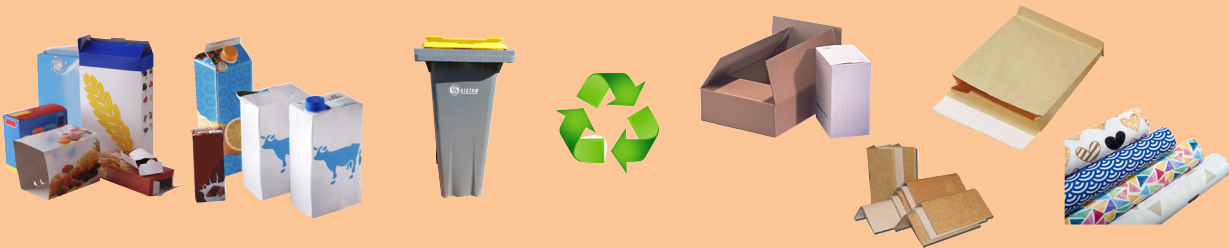
Bouteilles
en plastique



Emballages
métalliques



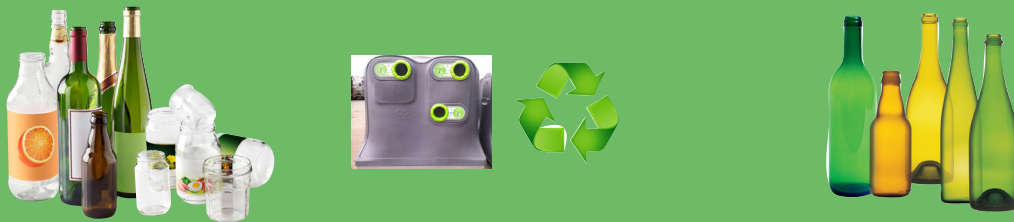
Cartons
alimentaires



Papiers



Verres



Le compostage en établissement

mis en place au 1er trimestre 2018

L'objectif 2025 des pouvoirs publics est de réduire de 50% le gaspillage sur l'ensemble de la chaîne alimentaire. C'est dans ce cadre que le SICTOM propose de travailler en partenariat avec les établissements scolaires afin de mettre en place une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire au sein des services de restauration collective. Aussi, les écoles ou collèges engagés s'initient au compostage afin de réduire le contenu de leur poubelle.



Collège
de la Combraille
Marcillat-en-
Combraille



Photo RMB

Ecole
Pergaud-Prévert
de Montluçon



Photo collège
Domérat

Collège
Louis Aragon
de Domérat



Photo collège
Domérat

D'autres établissements vont s'impliquer dans cette démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire à la rentrée de septembre.

LES BOITES À LIVRES

Commune de Hyds - Un an déjà, la boîte à livres s'agrandit

L'été dernier a vu la rencontre de deux voisins et la réalisation d'une idée géniale. Julie est collégienne et prend le bus de ramassage scolaire à la gare de Hyds, Patrick voisin, retraité, spécialiste de récupérations et recyclage en tous genres. L'abri bus est un lieu formidable, les enfants sont à l'abri, assis en attendant le transport vers le collège, ils se racontent leurs histoires, et rien de plus. Et la rencontre de Julie et Patrick va changer la vie de l'abri bus. Ils ont eu la même idée, aménager une boîte à livres, Patrick la confectionne et la fixe tandis que Julie prépare une affiche plastifiée avec les consignes d'utilisation des livres.

Depuis elle fonctionne très bien, les jeunes peuvent se servir à volonté mais ils déposent aussi les livres dont ils ne servent plus. Patrick leur demande leurs préférences et s'occupe aussi du renouvellement du stock. Les week-ends des parents ou grands-parents viennent garnir le dépôt et faire le plein pour la famille, on y trouve des livres pour enfants de tous âges, des revues, des dictionnaires, romans, biographies...

Le succès a été rapide, entraînant un premier agrandissement et pour fêter sa première année d'existence un meuble peut désormais accueillir quelques deux cents ouvrages dans ce qui est devenu une bibliothèque.

Un bel exemple de citoyenneté au jour le jour.



LA RECETTE ASTUCIEUSE POUR UTILISER LES EPLUCHURES DE POMMES

Cake aux épluchures de pommes

Ingrédients :

- Epluchures de 4 ou 5 pommes
- 250 g de farine
- 125 g de sucre
- 3 oeufs
- 150 g de beurre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 sachet de levure



- Mélanger les oeufs, le sucre et le sucre vanillé, jusqu'à ce que cela blanchisse.
- Ajouter la farine et la levure, bien mélanger.
- Faire fondre le beurre et ajouter à la préparation.
- Ciseler les épluchures de pommes et les mélanger avec la pâte jusqu'à obtenir un mélange bien lisse.
- Mettre dans un moule à cake beurré et cuire au four 40 à 45 minutes à 180°C.

BON APPETIT !

